

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Madame SOUBRY Sylviane, Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs : Sylviane SOUBRY, Daniel ALADENISE, André DEHAYES, Jean-Louis MESMIN, Isabelle HERAULT, Jacques JOYEUX, Aurélien POUILLAUDE, Didier CARJAT.

Absent excusé : Daniel BOURGOIN.

Absente : Coralie PETIT.

1) APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 3 novembre 2016.

3) DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

M^r Jean-Louis MESMIN a été désigné secrétaire de séance.

3) DÉLIBÉRATIONS

❖ Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine entre Sorégies et la Commune

Madame Le Maire indique qu'un projet de convention de mécénat lui a été adressé par Sorégies concernant la pose et la dépose des illuminations de Noël.

En tant que mécène de l'opération, conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} août 2003 n° 2003-709 relative au mécénat, Sorégies apportera son soutien matériel, sans aucune contrepartie, aux traditionnelles fêtes de fin d'année, participant à une œuvre d'intérêt général ayant un caractère culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine, selon les termes de l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature et qui pourra faire l'objet d'un renouvellement à la date anniversaire.

❖ Avis sur le bilan d'activité 2015 de la Communauté de Communes du Montmorillonnais

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Montmorillonnais (CCM). Celui-ci retrace l'ensemble des réalisations 2015 ainsi qu'une vue d'ensemble du compte administratif de cette même année.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Montmorillonnais par 7 voix « pour » et 1 abstention.

❖ Avis sur la demande d'autorisation de la SARL Energie Eolienne de le Vigeant pour l'utilisation et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune du Vigeant

Madame le Maire rappelle qu'une enquête publique est ouverte du 14 novembre 2016 au 16 décembre 2016 concernant la demande d'autorisation unique présentée par la SARL Energie Eolienne de Le Vigeant pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien composé de 5 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de Le Vigeant, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

La commune de Moussac-Sur-Vienne étant comprise dans le rayon de 6 Kms prévu à la nomenclature des installations classées, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur le projet dès l'ouverture de l'enquête publique et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet, à la majorité par 6 voix « pour » et 2 abstentions un avis favorable à la demande d'autorisation unique présentée par SARL Energie Eolienne de Le Vigeant.

❖ Demande de subvention à la Communauté de Communes (Fonds d'Aide aux Communes) pour aménagements accessibilité et paysager place de la Liberté, Mairie et Agence Postale

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a fait réaliser des diagnostics de ses Etablissements Recevant du Public en 2010 par le Cabinet APAVE permettant d'élaborer un projet stratégique.

Le dossier accessibilité, élaboré avec le référent accessibilité de la Communauté de Communes du Montmorillonnais ; a été présenté et approuvé par le Conseil Municipal le 3 juillet 2015.

Il concerne 6 établissements et porte sur une durée de 3 ans.

Une demande d'approbation d'un Agenda D'Accessibilité Programmée a été déposée le 8 septembre 2015 à la Direction Départementale des Territoires de la Vienne.

La Sous-Commission d'Accessibilité a émis un avis favorable le 24 septembre 2015 et l'arrêté préfectoral n° 2015-DDT-1134 approuvant l'Ad'ap n° 086 171 15 A0001 a été signé par Madame la Préfète le 28 septembre 2015.

Compte tenu de l'estimation réactualisée aux conditions économiques 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Autorise Madame le Maire à engager, en 2016, l'opération accessibilité concernant uniquement la Mairie et l'Agence postale communale ainsi que les aménagements accessibilité et paysager de la place de la Liberté pour un montant prévisionnel de 56 502,70 € H.T,
- Sollicite l'aide financière sous forme de subvention pour la réalisation de ces travaux auprès de La Communauté de Communes du Montmorillonnais dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes.

❖ Révision des tarifs camping et mobil-home

Le Conseil Municipal décide de procéder à la révision des tarifs de location des mobil-homes à partir du 1^{er} janvier 2017 :

❖ **LOCATION A LA SEMAINE - 7 nuitées consécutives -**

Arrivée jour « J » entre 16 h 00 et 20 h00 - départ jour « J + 7 » avant 10 h 00.

- Basse saison : - du 31 décembre 2016 au 20 mai 2017
- 2 septembre 2017 au 31 décembre 2017



225 €

- Moyenne saison : - du 20 mai 2017 au 8 juillet 2017
- du 19 août 2017 au 2 septembre 2017 ➤ 280 €
 - Haute saison : - 8 juillet 2017 au 19 août 2017 ➔ 395 €
 - la nuitée supplémentaire : ➔ 45 €
- ⇒ Une réduction de 25 € par semaine est accordée à partir de la 3ème semaine de location (pour toutes les saisons)

❖ **LOCATION - 2 nuitées consécutives -**

Arrivée jour « J » entre 16 h00 et 20 h 00 - départ jour « J + 2 » avant 10 h 00

- Basse et moyenne saison : - du 31 décembre 2016 au 8 juillet 2017
- du 19 août 2017 au 31 décembre 2017 ➤ 105 €

la nuitée supplémentaire : ➔ 45 €

- ⇒ Un acompte de 30 % du montant de la location devra être versé lors de la réservation
- ⇒ Location téléviseur :
 - ✓ 20 € pour séjour 7 nuitées
 - ✓ 10 € pour séjour 2 nuitées
- ⇒ Location draps : 10 €/chambre
- ⇒ forfait chauffage : 20 € pour une location de 7 nuitées ou 7 € pour une location de 2 nuitées
- ⇒ Prestation ménage en fin de séjour : 50.00 €

❖ **Demande de tarif préférentiel pour location mobil-home**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal qu'elle est saisie d'une demande de tarif préférentiel pour la location d'un mobil-home pour la période du 17 décembre 2016 au 14 janvier 2017.

Elle explique que M. et Mme Gilles DEBIAIS et leurs deux enfants sont sans logement depuis la vente de leur maison en Haute-Vienne et sont en attente de la signature, le mois prochain, de l'acte d'achat d'un pavillon à Moussac.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide de fixer le tarif à 150.00 € la semaine soit 600.00 € pour les 4 semaines (chauffage non compris).

❖ **Convention avec 30 millions d'amis et délégation de convention avec l'association « Les Chats de L'Isle »**

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention de stérilisation et d'identification des chats errants entre la commune et la Fondation 30 Millions d'Amis.

La convention encadre la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction en accord avec la législation en vigueur. Elle détermine les obligations de chacune des parties intervenant dans les campagnes de stérilisation des chats errants sans propriétaire ou sans « détenteur » vivant sur le domaine public de la commune. Pour être effective, chaque intervention fait l'objet d'un bon de mission spécifique qui détermine l'expression des besoins, la localisation et la date de l'intervention, le montant de l'aide allouée par la Fondation 30 millions d'Amis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer la convention qui prendra effet au jour de sa signature entre les parties pour une durée de 1 an et reconduite chaque année par tacite reconduction.

D'autre part l'Association Les Chats de l'Isle propose une convention de délégation concernant l'identification et la stérilisation des chats errants sur la commune. Les termes de la convention précisent que le délégant, commune de Moussac-Sur-Vienne confie au délégataire, l'Association les Chats de L'Isle, en son nom et pour son compte, la réalisation de toutes les obligations qui incombent à la municipalité de Moussac-Sur-Vienne résultant de la convention passée avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer la convention de délégation qui prendra effet au jour de sa signature entre les parties pour une durée de 1 an et reconduite chaque année par tacite reconduction.

4) POINT SUR LE MULTISERVICES

M^{me} le Maire informe le Conseil municipal que, le bail commercial étant signé, la réouverture du multiservices aura lieu lors de la dernière semaine de décembre.

A la demande de M^{me} Nadine BUJON, gérante du multiservices, la commune financera et procédera à l'information de cette réouverture sur les panneaux actuellement en place aux abords et dans le bourg de Moussac (anciens supports « Vival ») devenu la propriété de la commune Mme Bujon demande également que soit mentionné la présence du bar/restaurant « Chez Philippe ».

La commune a pris contact avec la DDT afin que celle ci se prononce sur la réglementation de l'installation de panneaux publicitaires en agglomération et hors agglomération.

Une demande de devis a été demandé à SERITECH.

5) DOSSIERS COMMUNAUX (Modification de l'ordre du jour après accord du Conseil municipal)

Daniel ALADENISE

Réunion de travail – Opération « Zéro pesticide » - le 14/11/2016 à Chassenon

Cette réunion était organisée par :

- La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – DRAAF
Points évoqués : la réglementation actuelle : zéro pesticide à partir du 01/01/2017
- L'agence de l'eau
Les aides financières

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le fleurissement des pieds de murs,
- La communication/sensibilisation des habitants et démarche participative pour la végétalisation du cimetière,
- Le plan d'entretien en interne/La fabrication d'outils alternatifs,
- La charte Terre saine et plan d'entretien,
- Le choix des mélanges de graines,
- La végétalisation des trottoirs,
- Zéro pesticide depuis 10 ans/Villeset villages fleuris depuis 2010/Retour d'expérience.

Dossiers communaux

CCAS

Rappel

Dimanche 11 et Vendredi 16 décembre

Le CCAS propose, à la salle polyvalente, des goûters de fin d'année :

Pour les enfants de la commune (jusqu'à 10 ans), le dimanche 11 décembre à 15h30, avec le spectacle « la Maison démontable » par la compagnie « la Mouette à 3 queues ».

Pour les aînés (à partir de 70 ans), le vendredi 16 décembre à 15h00.

Travaux

Salle polyvalente

Réalisation, par les agents techniques de la commune, des aménagements (meubles, plans de travail...) dans la cuisine de la salle polyvalente avec mise en place d'un nouveau réfrigérateur.

Voirie

Lundi 05/12 à 14h00 : contrôle fin de travaux sur la route de la Vergne (André DEHAYES et Daniel ALADENISE).

Mardi 13/12 : réunion au syndicat de voirie.

Commission communale « Tourisme » - le 07/11/2016

Ont assisté : Daniel ALADENISE, Didier CARJAT, André DEHAYES, Isabelle HERAULT, Jean-Louis MESMIN, Aurélien POUILLAUDE, Sylviane SOUBRY

Il s'agit essentiellement, à partir du diagnostic, de réorganiser la gestion du site du moulin Chauvet suite à la démission de Mireille FAUGEROUX, responsable du site du moulin Chauvet et vice-présidente de la commission.

Rappel du rôle de la commission

- ▶ Valoriser et promouvoir les atouts de la commune (Site du moulin Chauvet, chemins de randonnées, rivière, patrimoine bâti),
- ▶ Développer le tourisme durable,
- ▶ Améliorer l'offre d'hébergement (Actuellement : 27 emplacements nus et 3 mobil-homes),
- ▶ Participer à l'amélioration de la coordination des acteurs pour une plus grande efficacité.

Rappel des missions actuellement assurées sur le site du moulin Chauvet

- ▶ Tout au long de l'année,
- ▶ Avant ouverture de la saison estivale,
- ▶ Pendant la saison estivale,
- ▶ Dès la fin de la saison estivale.

Autre points évoqués

- ▶ Evaluation des travaux de restauration immédiats ou à programmer,
- ▶ La communication (plaquette à revoir),
- ▶ Les commandes de fleurs,
- ▶ Les tarifs 2017 tenant compte de la taxe de séjour de 0,20€ par adulte et par jour (décision du conseil communautaire),
- ▶ Répartition du temps de travail de Sabine CHANTEMARGUE
- ▶ Le bilan de fréquentation de la saison 2016.

Plusieurs axes de travail sont à lancer :

- ▶ Clarifier le rôle de chacun, notamment des élus référents,
- ▶ Redistribuer les tâches selon la nouvelle organisation entre les employés, le saisonnier, les élus,
- ▶ Envisager les évolutions, les améliorations,
- ▶ Finaliser un échéancier.

A noter, qu'André Dehayes se porte volontaire pour remplacer Mireille Faugeroux, à condition de ne pas être seul.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 5 décembre à 20H30.

Dossier communal - Trame Verte et Bleue – Diagnostic communal

Ce dossier sera évoqué lors du prochain Conseil municipal

Didier CARJAT

Réunion de travail - AG de l'association « La Vergne Environnement » - le 02/12/2016

Principaux points évoqués

- ▶ Incorporation de nouvelles personnes au sein du CA
- ▶ Date d'une prochaine fête locale à déterminer pour 2017
- ▶ Contrôle de vitesse fait par la DAEE . En attente des résultats.
- ▶ Signalétique « chevaux » et cache containers : demande de financement et de mise en place par la commune.

Jean-Louis MESMIN

Dossiers communaux

Accessibilité Mairie, Agence Postale et aménagements de la place de la Liberté

Une demande de subvention « accessibilité et aménagements du centre bourg » a été présentée à la CCM, dans le cadre du fonds d'aide aux communes. Elle a été validée pour l'exercice 2016/2017 à hauteur de 5450€

Une autre demande de subvention pour les mêmes motifs sera demandée à l'Etat, à hauteur de 10 170,00€ environ, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR. Elle sera présentée en février 2017.

L'objectif est de limiter la participation de la commune à hauteur de 30% du coût de l'opération fixée à 56 502,70€ (Rappel : la commune bénéficie d'une subvention accordée par l'Etat à hauteur de 23 730,00€ dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local – FSIPL)

Document Unique

Points abordés

- ▶ Améliorations réalisées
 - Mise en place des pictogrammes en rapport avec les extincteurs, les armoires électriques et les consignes de sécurité
 - Achats de mobiliers (fauteuil, repose poignets et pieds pour l'APC)
- ▶ Opérations d'améliorations lancées
 - Aménagements des mobiliers à l'APC (accessibilité)
 - Mise en place de boîtes de secours.

► Opérations à lancer

- Désignation d'un assistant prévention, de référents pour assurer la vérification du stock et du contenu des trousseaux et boîtes de secours
- Création et mise en place de différents registres en rapport avec la législation du travail, la santé et la sécurité du travail, la programmation des visites des installations de sécurité par un service agréé et l'identification des besoins en formation du personnel communal.

Extension du cimetière

Un point d'étape sera fait lors du prochain Conseil municipal de janvier 2017. Il tiendra compte des informations reçues lors de la prochaine réunion, fixée au 22 décembre, avec l'Agence Technique Départementale en charge de la maîtrise d'œuvre.

Fermeture du pignon ouest (partie triangulaire) de la halle du site du moulin Chauvet

Devis en cours. L'objectif est de réaliser les travaux pour début mai 2017

Proposition d'un nouvel ordre du jour d'une séance du Conseil municipal (Isabelle HERAULT et Jean-Louis MESMIN)

Objectifs

- S'organiser pour une fin de réunion vers 23h30
- Libérer du temps pour évoquer les dossiers communaux
- Structurer la restitution d'une réunion
 - Nature de la réunion, lieu, date et nom du (des) membre (s) du CM présent (s)
 - Pour chaque point restitué, respecter la trame suivante:
 - ❖ Constats/Décisions prises
 - ❖ Impacts pour la commune/Suites à donner
- Tracer les demandes de travaux formulées en séance
 - Nature des travaux à réaliser
 - Attribution de la réalisation des travaux retenus
 - Echéance envisagée et suivi de la prise en charge lors du CM suivant

Nouvel ordre du jour - Contenu et chronologie

1) Approbation du CR de la séance du.....

2) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

3) Délibérations

4) Tour de table - Dossiers communaux

- 4.1) Comptes rendus des commissions communales
- 4.2) Comptes rendus des réunions de travail communales
- 4.3) Etat d'avancement des dossiers communaux lancés ou à initialiser

5) Tour de table - Informations diverses

6) Tour de table - Comptes rendus de réunions autres que communales

Ce nouvel ordre du jour est approuvé et sera applicable lors de la séance du 6 janvier 2017.

Le document « Traçabilité des demandes de travaux formulées en séance » sera réalisé et mis à jour par le secrétaire de séance. Il sera mis en place à la séance du 6 janvier 2017 pour une durée de 6 mois à l'issue de laquelle une décision de maintien et d'insertion dans le compte rendu du CM sera prise ou pas.

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Jacques JOYEUX

► Informe les membres du Conseil que les matches de football du club local auront lieu, dès ce week-end et pour le restant de la saison 2016/2017, sur les terrains de football des équipes partenaires du club de Moussac.

7) COMPTES RENDUS DE REUNIONS AUTRES QUE COMMUNALES

(Modification de l'ordre du jour après accord du Conseil municipal)

Réunion de travail « Accessibilité Mairie, APC et aménagements de la place de la Liberté »

► *A la sous-Préfecture - le 04/11/2016 - ont assisté : Sylviane SOUBRY et Jean-Louis MESMIN*

► *A la CCM - le 15/11/2016 - ont assisté : Sylviane SOUBRY et Jean-Louis MESMIN*

Voir point 5 « Dossiers communaux », rubrique Jean-Louis MESMIN

Réunion d'échanges à l'Ecomusée : 05/11/2016 - a assisté : Jean-Louis MESMIN

AG de l'Ecomusée : 02/12/2016 - a assisté : Jean-Louis MESMIN

Points évoqués lors de la réunion d'échanges – Préparation de l'AG du 02/12/2016

- Bilan des actions réalisées au cours des années écoulées,
- Projets en cours, y compris prestations de services, activités gratuites.....
- Attentes et besoins des communes vis-à-vis de l'Ecomusée pour les années à venir.

Principaux points évoqués lors de l'AG du 02/12/2016

Rapport d'activités – Approuvé à l'unanimité

Animations réalisées dans les communes et à Juillé dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la CCM

- Actions réalisées dans les communes « Patrimoine et mémoire »
- Les prêts d'exposition et/ou interventions
- Actions initiées en 2016 avec aboutissement en 2017
- Actions réalisées à Juillé

Les actions de formation pour les bénévoles associatifs

Les animations pédagogiques, périscolaires et inter générations

Les prestations culturelles dans le cadre du Pays et dons de collections

Le bilan des actions de l'Ecomusée réalisées sur le territoire

- Un rapprochement entre le Pays d'Art et d'Histoire et l'Ecomusée serait à étudier pour mutualiser les compétences au sein du pôle culturel.

Les actions pour les publics extérieurs à la découverte du Montmorillonnais

Rapport financier 2015 et Etat de la situation financière 2016 – Approuvés à l'unanimité

Exercice 2015

- Compte de résultat en excédent de 3 031,00€ à 187 867,00€.

Situation financière au 30 novembre 2016

- L'équilibre sera atteint en fin d'exercice.

Rapport moral et d'orientation – Approuvé à l'unanimité

Le contexte

- Partenariat avec les communes « actions trame verte et bleue »....

La nouvelle Communauté de communes

Le programme 2017

A Juillé

- Poursuite de l'étude préalable à la mise en place d'un « espace de vie sociale » à Juillé en partenariat avec la commune de Saulgé et la MJC de Montmorillon
- Ouverture du parcours culturel d'avril à septembre
- Activités pour les jeunes et les familles

Sur le territoire

- Prestations de services au bénéfice de collectivités ou associations
- Activités « patrimoine et mémoires » avec animations inter générations
- Actions de formation vers les bénévoles associatifs
- Actions pour publics extérieurs

Budget prévisionnel 2017 et cotisations pour 2017- Approuvés à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2017 est prévu à l'équilibre à hauteur de 226 210,00€.

Cotisation 2017

Maintien des tarifs 2016 soit 0,55€ par habitant et 30,00€ pour les associations

Election du tiers sortant et cooptation de nouveaux administrateurs

<i>Conseils Communautaires : 08/11 et du 29/11/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY</i>

Conseil Communautaire du 08/11

Délibérations

Projet d'investissement et l'étude en cours de l'EPCC – Demande de subvention

L'EPCC qui est en charge de la gestion, la promotion et la mise en valeur du site de l'Abbaye, ainsi que de la promotion des édifices de la vallée des fresques, a élaboré dans le cadre du plan de gestion UNESCO, un programme de valorisation de l'Abbaye.

Un projet de développement du site associant patrimoine, sciences et techniques fait l'objet d'une étude de faisabilité réalisée par Universcience et qui sera terminée fin décembre 2016.

Dans le cadre de ce projet, Universcience devient le prestataire de l'EPCC qui pourra bénéficier du rayonnement national et international d'Universcience.

Pour la bonne réalisation de l'étude de faisabilité, l'EPCC demande une subvention à la CCM à hauteur de 2 168,00€ soit 3% du coût de l'étude.

Accord du Conseil communautaire à la condition que ce projet de développement s'inscrive pleinement dans le schéma de développement touristique de la CCM.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes sont validées.

Création d'un service commun instruction du droit des sols

La CCM a décidé de mettre en place un service commun « instruction du droit des sols » afin d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes membres dotées d'un document local d'urbanisme et d'assurer une mission de conseil pour l'ensemble des communes membres. Accord du Conseil communautaire.

Soutien financier au club de canoë kayak de Moussac pour l'acquisition d'un véhicule

La subvention demandée soit 5 000,00€ est accordée.

CLECT : élection de représentant

Mr CARJAT Didier est élu représentant de la commune de Moussac-sur-Vienne, suite à la démission de Mme Faugeroux Mireille.

Autres délibérations validées

Elles ont été présentées au Conseil municipal lors de la restitution des travaux effectués en Commission Communautaire.

Conseil Communautaire du 29/11

Principal points évoqué

Etat de l'avancement de la constitution de la nouvelle Communauté de Communes

Délibérations

Marché au cadran : rééchelonnement des loyers

Suite à la crise sanitaire internationale de la fièvre catarrhale, des difficultés financières et des difficultés administratives ayant entraîné une restructuration du CA

La SAS demande un rééchelonnement de ses loyers.

Maison de santé : la Trimouille

Signature d'un bail commercial entre la CCM et la société Civile de Moyens (SCM) constituée par les professionnels de santé pour une durée de 10 ans

Contrat de ruralité 2017/2020

Ce contrat de ruralité permettra de cofinancer des projets publics ou partenariaux dans six grands domaines d'intervention :

- *accès aux biens et aux services
- *attractivités du territoire
- *mobilités rurales
- *développement des centres-bourgs
- *transition énergétique
- *cohésion sociale

La CCM fait acte de candidature et fera appel à toutes les communes afin qu'elles lui fassent part de leurs projets sur le territoire.

Fonds d'aide aux communes - Attributions de subventions

La demande de subvention, dans le cadre de l'accessibilité de la mairie et de l'APC ainsi que des aménagements de la place de la Liberté, déposée par la commune est accordée à hauteur de 5 450,00€.

Autres délibérations validées

Elles ont été présentées au Conseil municipal lors de la restitution des travaux effectués en Commission Communautaire.

<i>Commission Communautaire « Tourisme » : 15/11/2016 - a assisté : Jean-Louis MESMIN</i>

Points évoqués

X'péditions Sud Vienne

Rappel de la 1^{ère} édition réalisée sur les sites de l'Isle-Jourdain et du Vigeant le 24/06/2016

Les objectifs

- Créer une dynamique territoriale,
- Faire découvrir et valoriser notre territoire,
- Favoriser les relations humaines au sein des structures participatives,
- Développer le réseau et le portefeuille clients des entreprises.

Le bilan

- Participants : entreprises, associations et collectivités de Montmorillon et de Poitiers,
- 30 équipes de 3 personnes et 5 équipes récompensées (performance, ambiance et déguisement),
- Communication via les réseaux sociaux, les petits déjeuners d'entreprise, mailing, démarches auprès des entreprises...
- Coût pour la CCM = 7 000€ et Bénéfice pour la société animatrice « Cross Training » = 4 000€.

Les points positifs

- L'organisation, le cadre, les activités sportives et une bonne réactivité de la société « Cross Training ».

Les points à améliorer

- Quelques activités n'ont pas été mises en œuvre,
- Le délai était trop long entre la fin de certaines activités et le cocktail,
- Les animations du village « partenaires » n'étaient pas assez étoffées.

Réflexion sur une 2^{ème} édition

- Organisation d'une 2^{ème} édition sur les mêmes sites, à la mi-juin 2017, en faisant appel à un prestataire, en internalisant la communication pour un coût prévisionnel de 7 000€ pour la CCM.

► Avis favorable de la commission pour une 2^{ème} édition

La conception de l'office pôle, le budget prévisionnel et la taxe de séjour - Voir restitution Protourisme au Copil du 23 novembre

Les délibérations

Vallée des chevaux

Dans le cadre du développement touristique du territoire, une réflexion a été lancée en 2015 sur le projet « Vallée des chevaux ».

Ce projet permettrait la structuration d'un pôle touristique autour du tourisme équestre sur les communes :

- Bourg-Archambaud avec la réalisation d'un centre de concours hippique pour les professionnels équestres (projet privé accompagné techniquement par la CCM),
- Brigueil-le-Chantre avec le développement de la randonnée équestre et de l'hébergement touristique adapté au tourisme équestre,
- Et, éventuellement, la commune de Lathus pour les activités équestre loisirs et famille en partenariat avec le PA. Centre de plein air de Lathus pour les loisirs et la famille.

Pour amorcer le projet autour de ce nouveau pôle touristique, il est proposé de recruter un stagiaire pour une durée de 6 mois, avec les missions suivantes :

- Montage du projet
- Réalisation d'une étude de marché
- Proposition de concepts
- Identification des contraintes administratives et urbanistiques avec montage de dossiers afin de les lever.

Financement de ce recrutement

- Brigueil le Chantre : 1 963,20€ soit 50%
- CCM : 1 177,92€ soit 30%
- Bourg Archambaud : 785,28€ soit 20%

► Avis favorable de la commission concernant le recrutement d'un stagiaire et de son financement

Mise à disposition de biens par la commune de Montmorillon dans le cadre du transfert de la compétence « tourisme » à la CCM

Dans ce cadre, il s'agit de remplacer le bâtiment initialement prévu par un autre équivalent en superficie et situé dans un périmètre de 100 m.

- ▶ Avis favorable de la commission

SCOT - Conseil Syndical du Syndicat Mixte : 21/11/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Points évoqués

- ▶ Débat d'orientations générales
- ▶ Validation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- ▶ Développement des projets éoliens en Sud-Vienne – Orientations à prendre au titre du SCoT

Réunion office de tourisme de l'Isle-Jourdain : 21/11/2016 - a assisté : André DEHAYES

Dans le cadre de la prise de compétence « Tourisme » par la CCM, il s'agissait, essentiellement, de procéder à la dissolution de l'association locale « Tourisme ». Cette dissolution a fait l'objet d'un vote favorable.

Par ailleurs, la CCM compétence « Tourisme » devra réattribuer, au futur bureau d'information touristique de l'Isle-Jourdain, le fonds de caisse restant sous forme de convention et avec un poste de dépense qui reste à définir (environ 10 000,00€).

Commission Communautaire « Environnement / Développement durable » : 22/11/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Points évoqués

- ▶ Intervention de Mme Sophie Grennerat, architecte des bâtiments de France
 - *Présentation de la zone tampon Unesco autour de Saint-Savin
 - *Prise en compte des paysages du Montmorillonais : bocage, relique et vallées

Impact du projet éolien terrestre en poitou charente.

- ▶ Présentation d'une étude sur la mobilité et son impact environnemental : Mobil'Acteurs montmorillonais ,réseau mis en place par l'union de pays des MJC du pays montmorillonais., étude faite par l'université de Poitiers

Comité de Pilotage Communautaire « Tourisme » : 23/11/2016 - a assisté : Jean-Louis MESMIN

Il s'agissait essentiellement du « rendu final » de l'étude « Protourisme »

LE DIAGNOSTIC

- Forces et faiblesses du territoire,
- Opportunités et menaces,
- Enjeux identifiés.

MISE EN PLACE DE 5 ATELIERS

- Communication/Promotion/Marché,
- Gouvernance/Organisation touristique,
- Filière nature/Sports/Loisirs de plein air,
- Culture/Patrimoine/Sites de visite et évènementiels,
- Hébergements touristiques et restauration.

LE POSITIONNEMENT ET LA DESTINATION

Une finalité

L'augmentation des retombées économiques issue de l'activité économique et de l'animatin du territoire

- L'existence d'une offre touristique distinctive et cohérente est la condition d'un positionnement crédible :
 - Segmenter la communication selon les clientèles ciblées.

Les enjeux Marketing

- Positionner le territoire dans l'univers des destinations touristiques rurales de référence,
- Mettre en avant une gamme de produits « 4 saisons »,
- Répondre à une triple promesse (Concentré de France : Culture, nature et produits du terroir) :
 - L'exception culturelle : les sites, l'art de vivre et les séjours d'exception,
 - L'adrénaline : sensations, sports de glisse/canoë, saut à l'élastique
 - Familles : planète des crocodiles/activités douces de nature/randonnées/Festivités.

Les objectifs de la marque

Stratégie

- Réenchanter la destination : donner du contenu,
- Etre « un concentré de France » pour les marchés étrangers,
- Gommer les freins et les à priori négatifs.

Les défis pour le territoire

- Adapter les contenus de ses produits pour en faire des expériences à vivre,
- Communiquer sur les nouveautés et travailler sur une logique de produits différenciateurs et abandonner toute communication « institutionnelle ».

LES 3 AXES STRATÉGIQUES ORGANISATIONNELS ET DE DÉVELOPPEMENT

Axe n°1 - Mieux accueillir et finaliser la réorganisation de la compétence tourisme à l'échelon communautaire

Réinventer l'accueil touristique sur le territoire

Réalisation en interne d'un schéma directeur d'accueil

L'office de tourisme de Montmorillon devient le siège de l'OT Vienne et Gartempe. Il centralise les fonctions de back-office et organise la gestion et les missions de tous les BIT qui lui sont rattachés. L'objectif est d'obtenir le classement de sa structure en 2^{ème} catégorie à moyen terme.

Positionnement à la Communauté de communes

- Direction (Animation et coordination),
 - Administratif (Secrétariat, comptabilité et paie, taxe de séjour et RH),
 - Chargé de mission Patrimoine/Culture (Accompagnement des projets patrimoniaux).

Positionnement à l'office de pôles

- Responsable adjointe/Développement/Marketing/Communication,
- Responsable d'accueil (Information et guidage, conseil, démarche qualité, vente et visites)
 - Conseillère en séjour/Assistante.

Positionnement dans les BIT (à déterminer)

- Conseillère en séjour en charge des acteurs touristiques,
- Conseillère en séjour en charge de la démarche qualité,
- Conseillère en séjour en charge du développement (Veille, prospective, accompagnement projets, animation et coordination des acteurs) en lien avec les collectivités et institutionnels,
- Conseillère en séjour en charge du marketing et du numérique (e.tourisme et stratégie web, qualification de l'offre et animation numérique),
- Conseillère en séjour en charge de communication

Les sites, leur personnel et leur périodicité d'ouverture

- Montmorillon : Responsable adjointe, Responsable d'accueil et 1 conseillère de séjour, ouvert 7 jours/7 toute l'année
- St Savin : 1 conseillère de séjour et 1 emploi saisonnier, ouvert 5 jours/7 en basse saison et 7 jours/7 en haute saison.
- Lussac les châteaux : 2 conseillères de séjour, ouvert 7 jours/7 toute l'année.
- Isle-Jourdain : 2 conseillères de séjour, ouvert 7 jours/7 d'avril à octobre
- Availles Limouzine : 1 emploi saisonnier, ouvert 4 jours/7 de mi-mai à mi-septembre.
- Stands mobiles : Moulismes, Lathus, les Hérolles, 1 conseillère de séjour et 4 emplois saisonniers.

Soigner les extérieurs et les intérieurs des structures d'accueil dans une optique de séduction des visiteurs

Créer les conditions idéales pour mettre en place un nouveau modèle de gouvernance

Optimiser l'organisation et déterminer les statuts juridiques

Il a été choisi une gestion directe intégrée, l'EPIC qui est doté de la personnalité morale, de compétences définies par la loi et de l'autonomie financière. Il bénéficie d'un régime juridique mixte. Son statut relève du droit public et son activité est soumise au droit privé. Les élus de la collectivité sont obligatoirement majoritaires dans le comité de direction. Le directeur est nommé par le président, pour 3 ans, après l'avis du comité de direction.

Réaliser en interne un bilan de compétences pour l'organisation des RH de l'ensemble des personnels

Développer de nouvelles compétences au sein des équipes en place

Répondre aux exigences imposées par la nouvelle classification des OT

Renforcer la mission d'évaluation et d'accompagnement des projets touristiques au sein de l'OT

Axe n°2 – Renforcer l'impact de la promotion touristique et définir un plan de CO partagé

Séduire autrement par un marketing différencié

Mettre en œuvre une stratégie de marque et définir un nouveau positionnement de communication

Créer le site internet portail de Vienne et Gartempe

Rationaliser la politique des éditions

Arbitrer en faveur d'actions à effet de levier

S'appuyer sur une communication image/produits

Axe n°3 – Réenchanter l'offre touristique pour une expérience client réussie

Accompagner les hébergeurs et encourager la montée en qualité des hébergements

Gagner le défi de la valorisation culturelle

« Mettre en tourisme » l'offre « nature »

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses de fonctionnement

- 383 000€ en 2016 et 508 000€ en 2017 soit +125 000€
 - Actions de formation
 - Charges de personnel plus importantes

Dépenses d'investissements

- 56 000€ en 2016 et 138 000€ en 2017 soit + 82 000€
 - Matériels informatiques (41 000€)
 - Portail internet (40 000€)

Taxe de séjour

- Prévision 2017 : 63 133€

Elle est mise en place au 01 janvier 2017. Un courrier d'information sera adressé aux hébergeurs courant novembre et 2 réunions d'information seront programmées en décembre à Montmorillon et Isle-Jourdain.

Publication et distribution auprès des hébergeurs

- D'un guide pratique de la taxe de séjour
- D'une affiche à destination des clients,
- D'un registre du logeur.

Possibilité pour les hébergeurs d'utiliser une plateforme de télé-déclaration ou un formulaire de déclaration

- Compte en ligne,
- Déclaration mensuelle du nombre de nuitées,
- Possibilité de paiement en ligne trimestriel.

Commission Communautaire « Finances/gestion administrative et financière du personnel » :
28/11/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Point évoqué

► Fonds d'Aide aux Communes

La demande de subvention, dans le cadre de l'accessibilité de la mairie et de l'APC ainsi que des aménagements de la place de la Liberté, déposée par la commune est accordée à hauteur de 5 450,00€.

Réunion du groupe de travail « Eau et Assainissement » - SIVEER : 01/12/2016 - a assisté :
Sylviane SOUBRY

Principaux points évoqués

► Présentation des modalités d'exercice des compétences pour les collectivités adhérentes et les EPCI adhérentes du Syndicat Eaux de Vienne – SIVEER :

- Proposition de convention d'entretien des bornes incendie et du réseau d'eau
- En attente d'une circulaire de l'état sur la gestion des eaux pluviales incluse dans la compétence eau et assainissement (AG le 13/12/16).

► Présentation de l'exploitation régie de la ville de Montmorillon.

Prochaine séance du Conseil Municipal

Vendredi 6 janvier 2017 à 20h30

**La cérémonie des vœux 2017 aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à 18h30
à la salle polyvalente**